

Communiqué de presse

Grand âge : la Caisse des Dépôts engage des négociations exclusives avec le Groupe SOS en vue d'un rapprochement avec ARPAVIE

Paris, le 28 novembre 2024

La Caisse des Dépôts entre en négociations exclusives avec le Groupe SOS, leader associatif de l'économie sociale et solidaire, pour l'adossement de l'association ARPAVIE, gestionnaire de résidences pour personnes âgées.

L'association ARPAVIE créée en 2016 de la fusion de trois associations et dont la Caisse des Dépôts est seul membre de droit depuis 2020, est l'un des principaux gestionnaires associatifs de résidences pour personnes âgées en France. Cet acteur de référence dans l'accueil et l'accompagnement des seniors (46 EHPAD, 77 résidences autonomie, 2 résidences services seniors et des services d'aide et de soins à domicile en Île-de-France) accueille aujourd'hui environ 10 000 résidents et emploie plus de 3 000 personnes.

Un rapprochement stratégique

Face au défi du vieillissement de la population et aux enjeux de structuration et soutenabilité financière du secteur des EHPAD, le conseil d'administration d'ARPAVIE a mandaté la Caisse des Dépôts pour lui proposer une solution de rapprochement à même de constituer un opérateur de référence, plus solide, dans le secteur associatif médico-social. L'objectif prioritaire est de permettre à l'association de continuer de se développer en s'adossant à un autre acteur majeur du secteur, animé par les mêmes valeurs et fondé sur un même modèle non lucratif.

A l'issue d'un processus de dialogue compétitif, c'est le projet présenté en octobre 2024 par le Groupe SOS, qui a été retenu par la Caisse des Dépôts. Ce projet a reçu l'aval du Conseil d'administration d'ARPAVIE le 27 novembre 2024, ouvrant ainsi la voie à une négociation exclusive. Ce rapprochement avec le Groupe SOS doit constituer une voie d'avenir, permettant à ARPAVIE de rester fidèle à son identité et sa raison d'être : assurer un accueil humain bienveillant et de proximité, à des conditions économiques accessibles, en veillant à accueillir aussi les plus vulnérables.

Un projet fondé sur des valeurs partagées

*« Nous sommes honorés de la confiance accordée par la Caisse des Dépôts et ARPAVIE. Ce rapprochement offrira une opportunité unique d'unir nos forces pour pérenniser un modèle d'accompagnement accessible et innovant, tout en répondant aux besoins des résidents, des familles et des équipes », déclare **Loïc Rumeau, directeur général de Groupe SOS – Seniors.** « Le modèle associatif, par son approche centrée sur l'humain et ses missions d'intérêt général, prouve sa pertinence face aux défis du grand âge, en plaçant la dignité et le bien-être des personnes âgées au cœur des priorités. »*

*« La Caisse des Dépôts et le Groupe SOS partagent une conviction forte : le modèle associatif non lucratif joue un rôle clé dans la réponse aux enjeux complexes du grand âge. Ce projet de rapprochement contribuera à garantir la soutenabilité de ce secteur et permettre la durabilité des activités d'Arpavie. La Caisse des Dépôts accompagnera financièrement le transfert vers le Groupe SOS et, ce faisant, la constitution de cet important acteur non lucratif du secteur du grand âge. », ajoute **Eric Lombard, directeur général de la Caisse des Dépôts.***

« Le projet de rapprochement d'ARPAVIE avec le Groupe SOS créera, dans un environnement professionnel complexe, l'opérateur le plus important du secteur. A ce titre, le Groupe SOS aura vocation à participer à la consolidation du secteur et à préparer opérationnellement le développement auquel la croissance des classes d'âge élevées devrait conduire à partir des années 2030. Le schéma de filialisation permettra de mobiliser des ressources, de développer des capacités d'investissement et des expertises communes tout en préservant les spécificités de chaque établissement. L'objectif est clair : garantir un accompagnement de qualité et résolument innovant », conclut **Jean-François Vitoux, directeur général d'ARPAVIE**

Un acteur renforcé pour accompagner le grand âge

À l'issue des discussions et après information des instances représentatives du personnel, ce projet donnera naissance à l'un des principaux acteurs non lucratifs du secteur :

- **116 EHPAD,**
- **88 résidences autonomie et services,**
- **3 Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD),**
- **8 Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD).**

Calendrier

La signature d'un protocole de rapprochement interviendrait après la procédure d'information et de consultation des instances représentatives du personnel des entités concernées. L'opération pourrait ensuite être finalisée au premier semestre 2025, sous réserve de l'approbation des autorités administratives et réglementaires compétentes.

Contacts presse :

Groupe Caisse des Dépôts : Nathalie Police – nathalie.police@caissedesdepots.fr – 06 07 58 65 19

Groupe ARPAVIE : Carmel Rinaldi – Serrié – carmel.rinaldi-serrie@arpavie.fr – 06.68.59.54.23

Groupe SOS – Seniors - Géraldine Bucci – geraldine.bucci@groupe-sos.org – 06 37 38 17 70

À propos du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires.

Elle regroupe cinq domaines d'expertise : les politiques sociales (retraite, formation professionnelle, handicap, grand âge et santé), les gestions d'actifs, le suivi des filiales et des participations, le financement des entreprises (avec Bpifrance) et la Banque des Territoires.

caissedesdepots.fr

X in f @ 

A propos de l'association ARPAVIE

Le groupe ARPAVIE est un des **2 premiers gestionnaires de résidences pour personnes âgées associatifs en France.**

ARPAVIE accompagne tout au long de l'évolution de leur vie ou de leur maladie près de 10 000 personnes âgées autonomes, dépendantes, handicapées, atteintes de maladies neurodégénératives ou autres pathologies apparentées.

ARPAVIE gère 127 établissements et services : 46 EHPAD, 78 résidences autonomie, 2 résidences services, un service de soins infirmiers à domicile ainsi qu'ARPAVIE@dom, une association d'aide et de services aux personnes âgées et handicapées.

L'association ARPAVIE emploie près de 3 000 collaborateurs et réalise un volume d'affaire de 250M€.

arpavie.fr

A propos du Groupe SOS

Depuis 1984, le Groupe SOS est un acteur associatif majeur du vivre-ensemble et de l'économie sociale et solidaire en Europe. Il développe et unit des associations et entreprises sociales, reliées par leur engagement social et environnemental.

*Le Groupe SOS concentre son action autour de deux thématiques majeures : **d'un côté, le médico-social**, en gérant des établissements dédiés à la jeunesse, à la santé, aux personnes vulnérables et aux personnes âgées ; **de l'autre, la préparation d'un avenir durable et solidaire**, avec des projets ambitieux pour la transition écologique, la revitalisation territoriale, les commerces durables et la culture accessible.*

*En abordant toutes les problématiques, même les plus complexes, **le Groupe SOS se démarque par** son audace, sa résilience et sa capacité à innover. **Laïc et artisan**, et intervenant sur un large éventail de domaines, il incarne en soi **un véritable projet de société**.*

22 000 personnes employées, 2 millions de bénéficiaires chaque année, 850 établissements, associations et entreprises sociales, 50 pays. Le Groupe SOS, un impact d'envergure pour un avenir durable et solidaire.

A propos de l'association Groupe SOS – Seniors

Chaque personne, quel que soit son parcours de vie, mérite de vieillir dans les meilleures conditions possibles.

L'association **Groupe SOS – Seniors** agit particulièrement pour renforcer le lien social à domicile (cohabitation intergénérationnelle, animation d'habitat partagé, lutte contre l'isolement) et en établissement (114 établissements et services), quel que soit le niveau de revenus.

Pionnier dans le secteur du grand âge, notre mission est reconnue d'utilité publique. Elle concilie le bien-être des personnes avec un modèle économique pérenne et non lucratif, en reconnaissant la diversité des besoins individuels et en répondant de manière approfondie aux situations de vulnérabilité. **Groupe SOS – Seniors** est l'une des associations fondatrices du Groupe SOS.

Mieux-vieillir ne doit pas être un privilège.